

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 24 novembre 2020

INVITATION PRESSE

Dispositif de prise en charge d'urgence des victimes de violences pour l'aire Xàràcùù

La signature du protocole de prise en charge d'urgence des victimes de violences hors cadre judiciaire pour l'aire Xàràcùù, aura lieu mercredi 25 novembre à 14 heures, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Boulouparis.

Ce protocole sera signé par Isabelle Champmoreau, membre du gouvernement en charge de la lutte contre les violences intrafamiliales, et Jean-Pierre Djaïwé, membre du gouvernement en charge du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance (PTSPD), ainsi que par les représentants des provinces Sud et Nord, des communes de Boulouparis, Canala, Farino, Kouaoua, La Foa, Moindou, Sarraméa et Thio, de l'aire coutumière Xàràcùù, de la gendarmerie de Nouvelle-Calédonie et de l'Association de coopération sociale et médico-sociale (ACSMS).

Vous êtes cordialement invités à venir y assister.

Dans le cadre du Plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance (PTSPD), le gouvernement s'est engagé dans une politique de lutte contre les violences conjugales et de protection des victimes qui a été réaffirmée par le président Santa, à l'occasion du Grenelle en juin dernier. Le PTSPD prévoit de diversifier les lieux d'hébergement des victimes de violences et de structurer un réseau de famille d'accueil de victimes de violences. Un protocole de travail commun ayant été élaboré et validé par l'ensemble des partenaires, il s'agit maintenant d'officialiser cette démarche commune.